



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Lutte contre le narcotrafic

Question au Gouvernement n° 151

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE NARCOTRAFIC

Mme la présidente . La parole est à M. Mickaël Bouloux.

M. Mickaël Bouloux . Mexicanisation, narcoracaille, opérations Place nette : les propos sont forts, le verbe se veut haut. Pourtant, la répression ne peut être la seule réponse, même si elle est nécessaire. Le narcotrafic s'étend désormais, dans le sang, à tout le territoire national, des pays des océans à nos villes, à nos territoires ruraux.

Face à une violence de plus en plus décomplexée, la lutte contre le narcotrafic doit devenir une cause nationale qui peut nous unir. Il faut s'intéresser aux racines du trafic de drogue, qui repose notamment sur l'exploitation des mineurs et implique des jeunes de plus en plus jeunes. Il faut s'intéresser également à l'argent généré. Le Gouvernement doit prendre sa part.

Or le manque de moyens nécessaires à la police, à la justice, aux douanes, aux services d'enquêtes spécialisées pour toucher réellement les narcotrafiquants au portefeuille est criant ! Et ce n'est pas tout. Il faut aussi réinvestir la politique de la ville, lutter contre la pauvreté, terreau privilégié du narcotrafic (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SOC*), soutenir les services de santé afin d'aider les consommateurs de drogue à en sortir et redonner, enfin, des moyens à l'éducation nationale pour nos enfants ! (Nouveaux applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SOC. – Mme Sabrina Sebaihi applaudit également.)

Hier, lors de la séance des questions au Gouvernement, vous avez précisé que des annonces gouvernementales seront faites ce vendredi. Ces annonces devront être systémiques ! La lutte ne doit pas se limiter à des opérations Place nette, certes nécessaires, mais de court terme ! Toutes les politiques publiques sont concernées.

Ces annonces ne devront pas, non plus, se substituer à un examen législatif. Les travaux transpartisans menés au Sénat par nos collègues Jérôme Durain et Étienne Blanc sont salués de toute part. Une proposition de loi visant à sortir la France du piège du narcotrafic est déjà sur la table. Qu'attend le Gouvernement pour inscrire ce texte à l'ordre du jour ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de la citoyenneté et de la lutte contre les discriminations.

M. Othman Nasrou, secrétaire d'État chargé de la citoyenneté et de la lutte contre les discriminations . Vous avez évoqué, dans des termes que je partage, un phénomène qui se répand dans notre pays et que le ministre

de l'intérieur a qualifié, à juste titre, de narcotrafic, ainsi que la nécessité de lutter contre le narcobanditisme. Vous avez raison, nous avons besoin de la mobilisation générale de l'ensemble de la société pour venir à bout de ce fléau, qui se répand avec une forme d'ultraviolence dans tous les territoires, les centres-villes, les quartiers et même les campagnes. Un fléau qui frappe des jeunes, de plus en plus jeunes, et qui entraîne une délinquance également de plus en plus jeune. Cet extrême rajeunissement de la délinquance liée au narcotrafic doit tous nous interpeller et tous nous mobiliser ; nous ne laisserons pas, impuissants, une génération être sacrifiée, avec d'un côté des enfants victimes et de l'autre des enfants soldats.

Mme Sabrina Sebahi . Quelles sont les solutions, alors ?

M. Othman Nasrou, secrétaire d'État . Je le dis parce que les trafiquants de drogue arment désormais des enfants pour se faire la guerre entre eux et servir leurs intérêts pécuniaires et financiers.

M. Raphaël Arnault . Ce sont des capitalistes !

M. Othman Nasrou, secrétaire d'État . Permettez-moi d'ajouter que, sous l'autorité du Premier ministre, un travail est engagé en ce moment même...

Mme Sabrina Sebahi . Le travail a déjà été fait !

M. Othman Nasrou, secrétaire d'Étatet, dès demain, une nouvelle réunion de travail regroupera le Premier ministre, ainsi que les ministres de l'intérieur et de la justice, pour avancer sur ce sujet. Des annonces seront faites, à l'occasion d'un déplacement commun du garde des sceaux et du ministre de l'intérieur, à Marseille, ce vendredi.

M. Pierre Cordier . Très bien !

M. Othman Nasrou, secrétaire d'État . Notre mobilisation doit être sans faille ; ce n'est un sujet ni partisan ni idéologique. Les victimes, les vies brisées, les drames humains n'ont pas d'étiquette politique ni de parti pris. Nous devons tous être mobilisés : nous le devons à nos concitoyens et à nos enfants. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe DR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. Mickaël Bouloux.

M. Mickaël Bouloux . Nous devons vraiment examiner la proposition de loi du Sénat contre le narcotrafic. L'implication des socialistes, élus nationaux comme locaux, sera entière. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

Données clés

Auteur : [M. Mickaël Bouloux](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (8^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 151

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Citoyenneté et lutte contre les discriminations

Ministère attributaire : Citoyenneté et lutte contre les discriminations

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 novembre 2024